



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT

L'AIDE AUX CLUBS PHARES

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme BOHN.

EXCUSES :

Mmes DIETRICH, GROFF, MM. HEMEDINGER, JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence en matière de sport qui demeure partagée entre tous les niveaux de collectivités,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-2-9-1 du 17 mars 2017 relative à la politique en faveur du sport,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Alloue les aides suivantes au titre de l'aide aux clubs phares et de verser selon les modalités définis dans les conventions :

- **100 000 €** à l'ASPTT Mulhouse Volley Féminin
- **25 000 €** au Mulhouse Olympic Natation
- **22 000 €** au FC Mulhouse Football
- **22 000 €** au FC Saint-Louis Neuweg
- **11 500 €** au FC Mulhouse Basket Elite
- **11 500 €** aux Panthères Mulhouse Basket Alsace
- **11 500 €** au Kaysersberg Ammerschwihl Basket Centre Alsace
- **34 500 €** au FC Mulhouse Handball

et de verser en seule fois

- **500 €** au Comité départemental de Handball pour l'achat de ballons
- **500 €** au Comité départemental de Basket pour l'achat de ballons

- Autorise la reconduction en 2016/2017 des Mercredis de Football, Handball, Volley et Basket, en partenariat avec, respectivement, l'ASPTT Mulhouse Volley Féminin, le FC Mulhouse Football, le FC Saint-Louis Neuweg, le FC Mulhouse Basket Elite, les Panthères Mulhouse Basket Alsace, le Kaysersberg Ammerschwihl Basket Centre Alsace, l'Association Sportive Saint-Maurice de Pfastatt et le FC Mulhouse Handball,
- Approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions de partenariat jointes en annexe à la délibération avec les clubs : l'ASPTT Mulhouse Volley Féminin, le FC Mulhouse Football, le FC Saint-Louis Neuweg, le FC Mulhouse Basket Elite, les Panthères Mulhouse Basket Alsace, le Kaysersberg Ammerschwihl Basket Centre Alsace, l'Association Sportive Saint-Maurice de Pfastatt, le FC Mulhouse Handball et le Mulhouse Olympic Natation.

Précise que ces dépenses d'un montant global de **250 500 €** seront imputées au Budget départemental 2017 - programme E732, ligne 65-32-6574-25575-102,

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité